

Règlement Coupes des Clubs

2026



NOUVELLE-AQUITAINE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Comité Régional d'Équitation
de Nouvelle-Aquitaine

1 Informations Générales

Le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec le Jumping International de Bordeaux organise un circuit destiné aux cavaliers Club de CSO.

La Coupe des Clubs est un circuit par équipes, composées de 4 cavaliers licenciés dans un ou plusieurs établissements équestres affiliés à la FFE dans un département de Nouvelle Aquitaine.

Les étapes qualificatives se tiennent dans chaque département.

La Finale aura lieu au Jumping International de Bordeaux, le jeudi 5 février 2026, sur la piste Baloubet.

La composition des équipes se fera à la suite du circuit de qualification. Les cavaliers peuvent être issus de différentes structures ou d'une seule structure d'un même département.

Les cavaliers se qualifient sur des épreuves Club 1 GP de manière individuelle.

2 Le circuit de qualification

Chaque CDE désigne 3 étapes qualificatives sur des épreuves GP club 1 (temps différé).

À l'issue du circuit de qualification, 1 équipe composée de 3 ou 4 cavaliers par département sera retenue pour la finale à Bordeaux,

Chaque cavalier se qualifie sur les étapes de son propre département.

3 Les concurrents

Chaque club doit envoyer deux semaines avant la première étape la liste des cavaliers licenciés dans sa structure souhaitant participer. A l'issue de ce circuit les 4 meilleurs cavaliers seront sélectionnés pour faire partie de l'équipe de leur département.

Les qualifications se déroulent lors des épreuves club 1 grand prix des étapes du circuit de qualification.

La liste des étapes qualificatives du circuit sera communiquée par mail avant le 30/08/2025 par les CDE.

4 Classement

L'attribution des points se fera de la manière suivante sous réserve d'être dans le premier quart de l'épreuve :

1er - 9 points

2ème - 7 points

3ème - 6 points

4ème - 5 points

5ème - 4 points

6ème - 3 points

7ème - 2 points

8ème - 1 point

L'attribution des points s'effectuera selon le classement de l'épreuve.

A la fin du circuit, les 3 ou 4 premiers cavaliers du classement général, calculé par l'addition de la ou des meilleures performances seront sélectionnables.

Si un cavalier court trois étapes seul ses deux meilleurs scores seront pris en compte. En cas d'ex aequo la 3eme performance servira à les départager.

Les points sont cumulés par le cavalier (et non le couple cheval/cavalier). Il peut courir le circuit de qualification avec plusieurs chevaux, sur chaque étape seule la meilleure performance sera pris en compte pour l'attribution des points.

5 Conditions générales

Conditions requises de participation pour les cavaliers :

- Licences FFE 2026 à jour et renouvelées au 1 décembre 2025 au plus tard.
- Les 4 cavaliers sont licenciés d'un même département de Nouvelle Aquitaine
- Equipe de 4 cavaliers titulaires de la LFC Club.
- Le nombre de cavaliers engageables dans le circuit de qualification est illimité.
- Les cavaliers engagent les étapes qualificatives via FFE SIF

Si l'épreuve Club 1 GP est complète, l'engagement se fait directement auprès de l'organisateur

6 Règlement de la finale

Epreuve Grand Prix par équipe en 2 manches

1ere manche : épreuve Barème A sans chrono

Les chefs d'équipe donnent un ordre de passage pour chacun de leur cavalier, qui déterminera la liste de départ définitive : successivement tous les n° 1 puis les n° 2 et ainsi de suite.

L'ordre de passage se fera en fonction du numéro de département par ordre chronologique du 16 au 87.

Pour le classement général sont prises en compte les 3 meilleures performances.

Pour les équipes de 3 cavaliers tous les scores comptent et ces équipes partiront à partir du n°2 des autres équipes (afin de terminer en même temps la première étape).

En cas d'élimination d'un cavalier il lui sera comptabilisé le nombre de pénalités encourues par le concurrent le plus fortement pénalisé plus 20 points.

2ème manche : épreuve Bar A au chrono

L'ordre de départ des équipes est l'inverse du classement de la 1 ère étape.

Les cavaliers gardent leur ordre de passage à l'intérieur de l'équipe.

En cas d'élimination d'un cavalier il lui sera comptabilisé le nombre de pénalités encourues par le concurrent le plus fortement pénalisé plus 20 points.

Pour le classement général sont prises en compte les 3 meilleures performances.

Pour les équipes de 3 cavaliers tous les scores comptent.

Classement général

Les concurrents sont classés selon le total de leurs pénalités dans les deux manches et du chronomètre de la deuxième manche.

Conditions requises de participation pour les poneys/chevaux

Poneys/Chevaux de 6 ans et plus.

Le livret signalétique du poney/cheval est exigible (vaccinations à jour).

Pour la finale, un cheval ne peut concourir que dans une seule équipe.

Les cavaliers devront obligatoirement courir les étapes qualificatives dans leurs départements.

7 Les clubs organisateurs

Les étapes qualificatives seront labellisées sur des concours déjà existants et incluant une épreuve Club 1 Grand Prix.

Les Comités départementaux devront déterminer les trois étapes qualificatives de leur département et devront les proposer au CRENA.

Ces concours devront proposer des prestations de qualité (sols, officiels de compétition).

Ces étapes n'ont pas besoin d'être labellisées en Circuit Départemental.

Chaque club ne peut organiser qu'une seule étape qualificative de ce circuit, si le nombre de compétitions dans le département le permet.

Les clubs organisateurs s'engagent à accepter les contraintes liées au partenariat sur le circuit qualificatif et également à accueillir en Club 1 GP l'ensemble des inscrits au circuit qui souhaitent engager le concours qualificatif.

8 Les engagements

Les CDE se chargent des inscriptions et les centralisent. Chaque cavalier de club retenu doit donc faire parvenir son inscription auprès du CDE de son département pour la finale du Jumping International de Bordeaux. (Le bulletin d'inscription sera disponible à l'issue des étapes qualificatives). L'engagement doit être réglé par virement au CRE Nouvelle-Aquitaine. Le montant de l'engagement de l'équipe est de 240€.

Chaque équipe bénéficiera de huit entrées journée pour la journée du jeudi.

Les équipes seront équipées d'un tapis portant le nom de leur département. Ces tapis seront offerts par les CDE.

Avant le début des épreuves, les équipes et les Présidents de chaque CDE seront invités à défiler pour représenter leur département.

Les trois meilleures équipes de l'épreuve seront invitées à une remise des prix à cheval. Les présidents des CDE de ces trois équipes sont également invités à cette remise des prix.